



MOD: E9/BRI12-N

Production code : DIBRE912A

03/2024



BRE912A

BRG912A

BRAISIÈRE
MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

FR



10/2023 - Ed 0 - Cod. n° 207295





ELE




DESCRIPTION DES PICTOGRAMMES


 **Signalisation des dangers.** Situation de danger immédiat ou potentiellement dangereuse, qui pourrait causer de graves blessures voire la mort.

 Haute tension ! Danger de mort ! Le non-respect peut entraîner de graves blessures voire la mort.

 Danger de températures élevées, le non-respect peut entraîner de graves blessures voire la mort.

 Danger de fuites de matériaux à température élevée, le non-respect peut entraîner de graves blessures voire la mort.

 Danger d'écrasement des membres, le non-respect peut entraîner de graves blessures voire la mort.

 **Signalisation d'interdiction.** Interdiction de confier toute intervention à des personnes non autorisées (y compris les enfants, les handicapés et les personnes avec des aptitudes physiques, sensorielles et mentales réduites). Interdiction, à l'opérateur hétérogène, d'effectuer toute intervention (maintenance et/ou autre) nécessitant des compétences techniques qualifiées et autorisées. Interdiction, à l'opérateur homogène, d'effectuer toute intervention (installation, maintenance et/ou autre) sans avoir préalablement pris connaissance de toute la documentation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et la maintenance de l'appareil ne doivent pas être effectués par des enfants sans supervision.

 Obligation de lire les instructions avant d'effectuer toute intervention.

 Obligation d'exclure toute forme d'alimentation électrique en amont de l'appareil pour opérer dans des conditions de sécurité.


 Obligation de porter des lunettes de protection.

 Obligation de porter des gants de protection.


 Obligation de porter un casque de protection.

 Obligation de porter des chaussures de sécurité.

 **Autres signalisations.** Indications pour appliquer une procédure correcte, un non-respect peut entraîner une situation dangereuse.

 Conseils et suggestions pour effectuer une procédure

 **Opérateur « Homogène »** (Technicien qualifié) / Opérateur expert et autorisé à déplacer, transporter, installer, maintenir, réparer et démolir l'appareil.

 **Opérateur « Hétérogène »** (Opérateur aux compétences et fonctions limitées) / Personne autorisée et chargée de faire fonctionner l'appareil avec les protections actives capable d'effectuer les fonctions simples.

 Symbole de la mise à la terre.

 Symbole de branchement au système Equipotentiel.

  Obligation d'appliquer les normes en vigueur pour l'élimination des déchets.



SOMMAIRE

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1-2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ | 6. REMPLACEMENT DES COMPOSANTS |
| 3. MISE EN PLACE ET MANUTENTION | 7. INSTRUCTIONS D'UTILISATION |
| 4. RACCORDEMENTS AUX SOURCES D'ÉNERGIE | 8. MAINTENANCE |
| 5. OPÉRATIONS DE MISE EN SERVICE | 9. ÉLIMINATION |
| | 10. DONNÉES TECHNIQUES / IMAGES |



INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.

PRÉFACE / Instructions originales.

Le présent document a été réalisé par le fabricant dans sa propre langue (Italien). Les informations reportées dans le présent document sont à usage exclusif de l'opérateur autorisé à utiliser l'appareil en objet.

Les opérateurs doivent être formés sur tous les aspects qui concernent le fonctionnement et la sécurité. Les prescriptions particulières de sécurité (Obligation-Interdiction-Danger) sont reportées en détail dans le chapitre spécifique de l'argument traité. Le présent document ne peut pas être cédé à des tiers sans autorisation écrite du fabricant. Le texte ne peut pas être utilisé sur d'autres imprimés dans autorisation écrite du fabricant.

L'utilisation de : Figures/Images/Desins/Schémas à l'intérieur du document est purement indicatif et peut subir des variations.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications sans en rendre compte.

OBJECTIF DU DOCUMENT /

Toute interaction entre l'opérateur et l'appareil à l'intérieur de son cycle de vie a été attentivement analysée

aussi bien en phase d'étude que de rédaction de ce manuel. PAR conséquent, notre vœux est que ce manuel puisse aider à maintenir l'efficacité qui caractérise l'appareil. En respectant scrupuleusement les indications reportées, le risque d'accidents de travail et/ou de dommages économiques est minimisé.

COMMENT LIRE LE DOCUMENT /

Le document est subdivisé en chapitres qui rassemblent par arguments toutes les informations nécessaires pour utiliser l'appareil sans aucun risque. A l'intérieur de chaque chapitre il y a une subdivision en paragraphes, chaque paragraphe peut avoir des précisions titrées avec un sous-titre et une description.

CONSERVATION DU DOCUMENT /

Ce document ainsi que le reste des éléments contenus dans l'enveloppe, fait partie intégrante de la fourniture initiale, par conséquent il doit être conservé et utilisé de manière opportune pendant toute la durée de vie opérationnelle de l'appareil.

DESTINATAIRES / Ce document est structuré par :

- **Opérateur « Homogène »** (TECHNICIEN SPÉCIALISÉ) Opérateur expert et autorisé à déplacer, transporter, installer, maintenir, réparer et démolir l'appareil.

- **Opérateur « Hétérogène »** (Opérateur avec des compétences et fonctions limitées). Personne autorisée et chargée à faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions de maintenance ordinaire (Nettoyage de l'appareil).

PROGRAMME DE FORMATION DES OPÉRATEURS

/ Suite à une demande spécifique, il est possible d'effectuer un cours de formation pour les opérateurs préposés à l'utilisation, l'installation et la maintenance de l'appareil, en suivant les modalités reportées dans la confirmation de commande.

PRÉDISPOSITIONS À CHARGE DU CLIENT

Sauf d'éventuels accords contractuels différents, sont normalement à la charge du client:

- les prédispositions des locaux (y compris les gros œuvres, fondations ou canalisations éventuellement demandées) ;
- le sol avec protection antidérapantes sans aspérités ;
- la prédisposition du lieu d'installation et l'installation de l'appareil en respectant les valeurs indiquées dans le layout (plan de fondation) ;
- la prédisposition des services auxiliaires adaptés aux exigences de l'installation (réseau électrique, réseau hydrique, réseau de gaz, réseau d'évacuation) ;
- la prédisposition de l'installation électrique conforme aux dispositions des normes en vigueur dans le lieu d'installation ;
- l'éclairage adapté, conforme aux normes en vigueur dans le lieu d'installation
- les éventuels dispositifs de sécurité en amont et en aval de la ligne d'alimentation d'énergie (interrupteurs différentiels, installation de mise à la

terre équipotentielle, soupapes de sécurité, etc.) prévus par les lois en vigueur dans le pays d'installation ;

- installation de mise à la terre conforme aux normes en vigueur sur le lieu d'installation ;
- prédisposition si nécessaire (voir spécifications techniques) d'une installation pour l'adoucissement de l'eau.

CONTENU DE LA LIVRAISON / Le contenu de la livraison varie en fonction de la commande.

- Appareil
- Couvercle(s)
- Panier(s) métallique(s)
- Grille de soutien panier
- Tuyaux et/ou câbles pour le raccordement aux sources d'énergie (uniquement dans les cas prévus indiqués dans l'ordre de travail)

UTILISATION PRÉVUE /

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle. L'utilisation de l'appareil, objet de la présente documentation, est à considérer comme « Usage propre » si destiné au traitement pour la cuisson ou la régénération des produits à usage alimentaire, tout autre usage est à considérer comme « Usage impropre » et donc dangereux.

Ces appareils sont destinés à des activités commerciales (par ex. cuisines de restaurants, cantines, etc.) et dans des entreprises commerciales (par ex. boulangeries, etc.) mais non pas à la production en série continue de denrées alimentaires.

L'appareil doit être utilisé dans les termes prévus déclarés dans le contrat et dans les limites de portée prescrites et reportées dans les paragraphes correspondants.

N'utiliser que des accessoires d'origine et des pièces de rechange d'origine fournis par le fabricant afin de respecter les réglementations en vigueur.

CONDITIONS AUTORISÉES POUR LE FONCTIONNEMENT /

L'appareil a été étudié exclusivement

pour fonctionner à l'intérieur des locaux dans les limites techniques et de portée prescrites. Afin d'obtenir le fonctionnement optimal et en conditions de sécurité, il est nécessaire de respecter les indications suivantes. L'installation de l'appareil doit se faire dans un lieu adapté, afin de permettre les opérations normales de conduction et de maintenance ordinaire et extraordinaire.

Il est donc nécessaire de prédisposer l'espace opérationnel pour d'éventuelles interventions de maintenance de façon à ne pas compromettre la sécurité de l'opérateur. De plus, le local doit avoir les caractéristiques demandées pour l'installation telles que :

- humidité relative maximum : 80 % ;
- température minimale de refroidissement > + 10 °C ;
- le plancher doit être antidérapant et l'appareil doit être parfaitement positionné de manière horizontale ;
- le local doit avoir une installation d'aération et d'éclairage conformément aux réglementations en vigueur dans le pays de l'utilisateur ;
- le local doit avoir la prédisposition pour l'évacuation des eaux grises et doit avoir les interrupteurs et les vannes de blocage qui excluent, si nécessaire, toute forme d'alimentation en amont de l'appareil ;
- les parois/surfaces immédiatement près/à contact de l'équipement doivent être ignifugeant et/ou isolées de possibles source de chaleur.

CONTRÔLE ET GARANTIE /

Contrôle : l'appareil a été contrôlé par le fabricant pendant les phases de montage au siège de l'établissement de production. Tous les certificats relatifs aux tests effectués seront livrés au client sur demande. **Garantie** : la garantie est de 12 mois, à partir de la date de la facture, cette durée ne peut être prolongée.

La garantie couvre les pièces défectueuses, à remplacer et transporter par l'acheteur. Les parties électriques,

les accessoires et autres objet démontable ne sont pas couverts par la garantie.

Les coûts de main d'œuvre relatifs à l'intervention des techniciens autorisés par le fabricant au siège du client pour l'élimination des défauts en garantie sont à la charge du revendeur. Tous les ustensiles et les matériaux de consommation éventuellement fournis par le fabricant avec les machines sont exclus de la garantie. L'intervention de manutention ordinaire ou pour des raisons découlant de mauvaise installation n'est pas couverte par la garantie. La garantie ne couvre que l'acheteur original.

Le Fabricant est responsable de l'appareil dans sa configuration originale et uniquement des pièces de rechange originales remplacées. Le fabricant décline toute responsabilité pour un usage impropre de l'appareil, pour les dommages causés ensuite aux opérations non observées dans ce manuel et non autorisées au préalable par lui-même.

LA GARANTIE DÉCHOIT DANS LES CAS SUIVANTS /

- Dommages provoqués par le transport « franco usine » (EXW) et/ou le déplacement, si cet événement se vérifiait, il est nécessaire que le client informe le revendeur et le transporteur (par ex. par e-mail et/ou site internet) et note sur les copies des documents de transport ce qui s'est passé. Le technicien autorisé à installer l'appareil jugera en fonction du dommage si l'installation peut être effectuée. La garantie déchoit également en présence de :
- Dommages provoqués par une mauvaise installation.
- Dommages provoqués par une usure des parties suite à un usage impropre.
- Dommages provoqués par l'usage de pièces non originales.
- Dommages provoqués par une maintenance erronée et/ou des dommages provoqués par l'absence de maintenance.
- Dommages provoqués par le

non-respect des procédures décrites dans le présent document.

AUTORISATION /

Par autorisation, il faut entendre le consentement à entreprendre une activité liée à l'appareil. L'autorisation est accordée par la personne res-

ponsable de l'appareil (constructeur, acheteur, signataire, concessionnaire et/ou propriétaire du bâtiment).

DONNÉES TECHNIQUES et IMAGES /

La section se trouve à la fin du présent manuel.



Chaque modification technique a des répercussions sur le fonctionnement ou sur la sécurité de l'appareil ; celle-ci doit donc être exécutée par un personnel technique du constructeur ou par des techniciens formellement autorisés par celui-ci. Dans le cas contraire, le constructeur décline toute responsabilité relative en cas de modifications ou de dommages qui pourraient en découler.



Contrôler, à l'arrivée, l'intégrité de l'appareil et de ses composants (par ex. câble d'alimentation), avant l'utilisation ; en présence d'anomalies, ne pas mettre en marche l'appareil et contacter le centre de service le plus proche.



Lire les instructions avant d'effectuer toute opération.



Porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer. En ce qui concerne les équipements de protection individuelle, la Communauté Européenne a édicté les directives auxquelles les opérateurs doivent obligatoirement se tenir. **Bruit aérien ≤ 70 dB**



Interdiction d'installer un seul équipement SANS kit anti-basculement (ACCESSOIRE) / A l'exception des versions TOP.



Pour l'installation individuelle de l'appareil, il est nécessaire de monter le kit anti-basculement fourni.



Avant d'effectuer les raccordements, vérifier les données techniques indiquées sur la plaque d'identification de l'appareil et les données techniques indiquées dans le présent manuel. **IL est absolument interdit d'altérer ou d'enlever les plaquettes et les pictogrammes situés sur l'appareil.**



Sur les lignes d'alimentation (Hydrique-Gaz-Electrique) en amont de l'appareil, des dispositifs de blocage doivent être installés qui servent à exclure l'alimentation, toutes les fois qu'on doit opérer dans des conditions de sécurité.




Raccorder, en séquence, l'appareil au réseau de distribution d'eau et d'évacuation puis à l'alimentation électrique.





L'appareil n'a pas été conçu pour fonctionner dans une atmosphère explosive, dans ces environnements, il est donc interdit de l'installer et de l'utiliser.




Placer l'ensemble de la structure en respectant les cotes et les caractéristiques d'installation indiquées dans les chapitres spécifiques du présent manuel.


 L'appareil n'a pas été conçu pour être installé par encastrément. / L'appareil doit être utilisé dans des locaux bien aérés. / L'appareil doit avoir les tuyaux d'évacuations dégagées (ni obstacles ni gênes causés par des corps étrangers).

 Une fois que l'appareil est raccordé aux sources d'énergie et aux systèmes d'évacuation, il doit rester statique (ne pas pouvoir être déplacé) sur le lieu prévu pour son utilisation et sa maintenance. Un raccordement inapproprié peut être cause de danger.

 Si nécessaire, utiliser un câble flexible pour le branchement à la ligne électrique, ayant des caractéristiques non inférieures au modèle H07RN-F. La tension d'alimentation supportée par le câble, quand l'appareil est en marche, ne doit pas être différente de la tension nominale $\pm 15\%$ indiquée en note du tableau des données techniques.


 L'appareil doit être inclus dans un système « équipotentiel » de déchargement à la terre.

 Si présent, le déchargement de l'appareil doit être acheminé dans le réseau des égouts des eaux grises de manière ouverte à emboîtement sans siphon.

 L'appareil doit être utilisé uniquement pour les usages indiqués. Toute autre utilisation sera considérée « INCORRECTE » et le constructeur décline donc toute responsabilité en cas d'éventuels dommages à des personnes ou des biens qui en découleraient.


 Les mesures particulières de sécurité (obligation-interdic-


tion-danger) sont indiquées en détail dans le chapitre spécifique de l'argument traité.

 Ne pas obstruer les ouvertures et/ou fentes d'aspiration ou de dissipation de la chaleur.


 Ne pas laisser des objets ou des matériaux inflammables à proximité de l'appareil.

   Exclure toute forme d'alimentation (hydrique - gaz - électrique) en amont de l'appareil chaque fois qu'il faut opérer en conditions de sécurité.

 Les mesures particulières de sécurité (obligation-interdiction-danger) sont indiquées en détail dans le chapitre spécifique de l'argument traité.

 Chaque fois que l'on doit intervenir à l'intérieur de l'appareil (branchements, mise en service, opérations de contrôle, etc.) le préparer pour les opérations nécessaires (démontage de panneaux, coupure des alimentations hydrique-gaz-électrique) en respectant les conditions de sécurité.

Fonctions et qualifications requises pour les opérateurs

 Interdiction, à l'opérateur homogène, d'effectuer toute intervention (installation, maintenance et/ou autre) sans avoir préalablement pris connaissance de toute la documentation.

  Les informations reportées dans ce document sont à usage de l'opérateur qualifié et autorisé à exécuter les opérations suivantes : manutention, installation et maintenance des équipements en objet.



Les informations reportées dans ce document sont à usage exclusif de l'opérateur « Hétérogène » (Opérateur avec des compétences et des mentions limitées). Personne autorisée et chargée à faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions de maintenance ordinaire (Nettoyage de l'appareil).



Les opérateurs et utilisateurs doivent être formés sur tous les aspects qui concernent le fonctionnement et la sécurité. Ils doivent interagir en respectant les normes de sécurité requises.



L'opérateur « Hétérogène » doit opérer sur l'appareil après que le technicien préposé ait terminé l'installation (transport fixation des raccordements électriques, hydriques, gaz et d'évacuation).

ZONES DE TRAVAIL ET ZONES DANGEREUSES /

Pour mieux définir le domaine d'intervention et les zones de travail afférentes, la classification suivante est établie :

- **Zone dangereuse** : toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée représente un risque pour la sécurité et la santé de cette personne.

- **Personne exposée** : toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse.



Maintenir une distance minimum avec l'appareil pendant le fonctionnement de manière à ne pas compromettre la sécurité de l'opérateur en cas d'imprévu.

Par zones dangereuses, il faut entendre /

- Toutes les zones de travail à l'intérieur de l'appareil
- Toutes les zones protégées par des systèmes de protection et de sécurité appropriés tels que des barrières photoélectriques, des panneaux de protection, des portes inter-verrouillées, des protections
- Toutes les zones situées à l'intérieur des unités de contrôle, des armoires électriques et des boîtiers de jonction
- Toutes les zones autour de l'appareil en fonctionnement lorsque les distances de sécurité minimales ne sont pas respectées.

ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION /

En général, l'opérateur technique autorisé, pour pouvoir procéder correctement aux interventions d'installation, doit se munir des outils suivants :

- tournevis à tête plate de 3 et 8 mm
- Clé à tube réglable
- Outils pour le gaz (tubes, joints etc.)
- Ciseaux d'électricien
- Outils pour plomberie et tuyauterie (tubes, joints etc.)
- Clé à tube hexagonale de 8 mm
- Détecteur de fuites de gaz
- Outils à usage électrique (câbles, plaques à bornes, prises industrielles etc.)
- Clé fixe de 8 mm
- Kit installation complet (électrique, gaz, etc.)



En plus des outils indiqués, il est nécessaire de disposer d'un système de soulèvement de l'appareil ; ce dispositif doit respecter toutes les réglementations en vigueur relatives aux systèmes de soulèvement.

INDICATION SUR LES RISQUES RÉSIDUELS

/ Ayant adopté les règles de « bonne technique de construc-

tion » et les dispositions législatives qui réglementent la fabrication et le commerce du produit lui-même, il reste quand même des « risques résiduels » liés à la nature de l'appareil, qu'il n'a pas été possible d'éliminer. Ces risques comprennent :



RISQUE RÉSIDUEL DE FULGURATION / Ce risque

subsiste s'il faut intervenir sur les dispositifs électriques et/ou électroniques en présence de courant.



RISQUE RÉSIDUEL DE BRÛLURE / Ce risque

subsiste en cas de contact accidentel avec les matériaux très chauds.



RISQUE RÉSIDUEL DE BRÛLURE POUR SORTIE DE MATÉRIEL / Ce risque

subsiste en cas de contact accidentel avec sortie de matériaux très chauds. Des conteneurs trop remplis de liquides et/ou de solides qui changent de morphologie en phase de chauffage (en passant d'un stade solide à un stade liquide), peuvent causer des brûlures s'ils sont utilisés de façon incorrecte. En phase d'usage, les conteneurs utilisés doivent être positionnés sur des niveaux facilement visibles.



RISQUE RÉSIDUEL D'ÉCRASEMENT DES MEMBRES /

Ce risque subsiste en cas de contact accidentel entre les pièces lors du positionnement, du transport, du stockage, de l'assemblage et de l'utilisation de l'appareil.



RISQUE RÉSIDUEL D'EXPLOSION / Ce risque existe

en cas de : • présence d'odeur

de gaz dans l'environnement ;

- utilisation de l'appareil dans l'atmosphère contenant des substances à risque d'explosion ;
- utilisation d'aliments dans des conteneurs fermés (comme par exemple les pots et les boîtes), si ceux-ci ne sont pas adaptés à la situation ;
- utilisation avec des liquides inflammables (comme par exemple l'alcool).



RISQUE RÉSIDUEL D'INCENDIE /

Ce risque subsiste en cas de : utilisation avec des liquides / matériaux inflammables, utilisation de l'appareil comme friteuse.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE EN CAS D'ODEUR DE GAZ DANS L'ENVIRONNEMENT - VOIR SECT. ILL. - REF. a).



En présence d'odeur de gaz dans l'environnement, il est obligatoire d'appliquer de toute urgence les procédures décrites ci-après.

- Interrompre immédiatement l'alimentation du gaz (Fermer le robinet du réseau- détail A).
- Aérer immédiatement la pièce.
- N'actionner aucun dispositif électrique dans la pièce (Détail B-C-D).
- N'actionner aucun dispositif électrique qui puisse produire des étincelles ou des flammes (Détail B-C-D).
- Utiliser un moyen de communication extérieur à la pièce où l'odeur de gaz a été constatée pour avertir les organismes appropriés (compagnie d'électricité et/ou pompiers).



MISE EN PLACE ET MANUTENTION

3.



Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité ».

OBLIGATIONS - INTERDICTIONS - CONSEILS - RECOMMANDATIONS



À réception, ouvrir l'emballage de la machine, vérifier que la machine et les accessoires n'ont pas subi de dommages durant le transport. En cas de dommages, les signaler rapidement au transporteur et ne pas procéder à l'installation de l'appareil mais s'adresser à du personnel qualifié et autorisé. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés lors du transport.


SÉCURITÉ POUR LA MANUTENTION





Le non respect des instructions indiquées ci-après peut entraîner un danger de graves lésions.




L'opérateur autorisé aux opérations de déplacement et d'installation de l'appareil doit organiser, si nécessaire, un « plan de sécurité » pour protéger l'intégrité des personnes impliquées dans les opérations. En plus de cela, il doit respecter et appliquer strictement et scrupuleusement les lois et les réglementations relatives aux chantiers mobiles.


 S'assurer que les systèmes de soulèvement adoptés ont une capacité adaptée aux charges à soulever et qu'ils sont en bon état.

 Effectuer les opérations de manutention en utilisant des systèmes de soulèvement ayant une capacité adaptée au poids de l'appareil majoré de 20 %.

 Suivre les indications fournies sur l'emballage et/ou l'appareil avant de procéder à sa manutention.

 Vérifier le centre gravité de la charge avant de commencer à soulever l'appareil.

 Soulever l'appareil à une hauteur minimum du sol de manière à pouvoir en garantir la manutention.

 Ne pas rester ou passer sous l'appareil pendant le soulèvement et la manutention.

MANUTENTION ET TRANSPORT - V. SECT. ILL. - RÉF. b).

 **L'orientation de l'appareil emballé doit être respectée, conformément aux indications fournies par les symboles et par les inscriptions présentes sur l'enveloppe extérieure de l'emballage (détail A).**

1. Placer le système de soulèvement en faisant attention au centre de gravité de la charge à soulever (détails B-C).


2. Soulever l'appareil juste de la hauteur nécessaire à la manutention.

3. Placer l'appareil sur le lieu choisi pour sa mise en place.

STOCKAGE / Les méthodes de stockage des matériaux doivent prévoir des palettes, des conteneurs, des convoyeurs, des véhicules, des équipements et des dispositifs de soulèvement en mesure d'éviter de causer des dommages dus à des vibrations, des chocs, des abrasions, à la température ou à d'autres conditions qui

pourraient se vérifier. Les pièces entreposées doivent être contrôlées régulièrement afin de pouvoir identifier d'éventuelles détériorations.

ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

 L'élimination des matériaux d'emballage sera à la charge du destinataire qui devra s'en occuper en conformité avec les lois en vigueur dans le pays d'installation de l'appareil.

1. Retirer dans l'ordre les coins de protection supérieurs puis latéraux.


2. Retirer le matériau de protection utilisé pour l'emballage.

3. Soulever l'appareil juste de la hauteur nécessaire et retirer la palette.

4. Poser l'appareil au sol.


5. Retirer le système utilisé pour le soulèvement.


6. Débarrasser la zone des opérations de tout le matériel qui a été retiré.


 Une fois que l'emballage a été retiré, l'appareil ne doit présenter aucune altération, aucune trace de choc ou de frottement ni aucune autre anomalie. Dans ce cas contraire, avertir immédiatement le service assistance.

RETRAIT DES MATÉRIAUX DE PROTECTION

/ L'appareil est protégé au niveau des surfaces extérieures, avec un film adhésif qui doit être retiré manuellement une fois la phase de positionnement terminée. Nettoyer l'appareil avec soin, à l'extérieur et à l'intérieur, en retirant manuellement tout le matériel utilisé pour protéger les pièces.

 Faire attention à ne pas endommager les surfaces en acier inoxydable, en particulier, éviter l'usage de produits corrosifs, ne pas utiliser de matériel abrasif ou des outils coupants.

 Ne pas nettoyer l'appareil en utilisant des jets d'eau sous pression, directs et des nettoyeurs à vapeur.

 Ne pas utiliser de matières agressives (PH<7) telles que

des solvants, pour nettoyer l'appareil. Lire attentivement les indications reportées sur l'étiquette des produits détergents utilisés. Porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer (Voir moyens de protection reportés sur l'étiquette de l'emballage).



Rincer les surfaces avec de l'eau potable et les sécher avec un chiffon absorbant ou un autre matériel non abrasif.

NETTOYAGE À LA PREMIÈRE MISE EN MARCHÉ /

Appliquer, avec un vaporisateur normal, sur toute la surface de l'espace de cuisson, le liquide détergent et manuellement à l'aide d'une éponge non abrasive, nettoyer soigneusement tout l'appareil. Une fois cette opération terminée, rincer abondamment l'espace de cuisson avec de l'eau potable. Purger le liquide contenant le produit nettoyant et/ou d'autres impuretés par le trou d'évacuation prévu à cet effet. Une fois que les opérations décrites sont terminées, sécher avec soin l'espace de cuisson à l'aide d'un chiffon non abrasif. Si nécessaire, répéter les opérations décrites ci-dessus lors d'un nouveau cycle de nettoyage.

Nettoyer avec des produits nettoyants et de l'eau potable aussi les pièces amovibles et les sécher. Une fois les opérations terminées, placer les pièces retirées dans les logements des différents appareils prévus à cet effet.

MISE À NIVEAU ET FIXATION -V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE c)

Placer l'appareil sur le lieu de travail (voir conditions limites de fonctionnement et environnements consentis) en l'ayant préalablement rendu apte.

La mise à niveau et la fixation prévoient : le réglage de l'appareil comme unité autonome.

Placer un niveau à bulle sur la structure (Détail D).

Régler les pieds de mise à niveau (détail E) en suivant les indications fournies par le niveau à bulle.



On obtient le parfait nivellement en réglant le niveau à bulle et les pieds sur la largeur et sur la profondeur de l'appareil.

ASSEMBLAGE DANS « BATTERIE » /V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. d)

Sur les modèles prévus, enlever les poignées et desserrer les vis de fixation du tableau de bord (détail F).



Murs inflammables / La distance minimale entre l'appareil et les murs latéraux doit être de 10 cm et le mur arrière de 20 cm. Si ce n'est pas le cas, isoler les murs contre l'appareil avec des traitements ignifuges et/ou isolants.



Installer les machines de manière à exclure tout contact accidentel, avec des surfaces à haute température, y compris des fumées chaudes de combustion à la sortie de la cheminée, aux personnes qui transitent et/ou qui interviennent sur le lieu de travail (voir identification avec pictogramme Hautes températures et description page 2).

Placer les appareils afin que les côtés adhèrent parfaitement (détail G). Nivelier l'appareil comme décrit précédemment (détail E).

Insérer les vis dans leurs logements et bloquer les deux structures avec les écrous de blocage (détail H1-H3).

Placer à nouveau les bouchons de protection entre les appareils (détail H2).

Répéter, si c'est le cas, la séquence des opérations de nivellement et de fixation pour les appareils restants.

INSERTION DU TERMINAL (EN OPTION) V. SECT. ILL. - REF. D)

Pour insérer le terminal il faut le placer et le fixer avec les vis spécifiques fournies (détail L1).

Lorsque les opérations décrites sont terminées avec succès, remettre dans leurs logements les panneaux frontaux et les poignées des différents appareils.



RACCORDEMENTS AUX SOURCES D'ÉNERGIE

4.



Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité ».



Ces opérations doivent être effectuées par des techniciens qualifiés et autorisés, dans le respect des lois en vigueur en la matière et en utilisant des matériaux appropriés et décrits.



L'appareil est livré sans câbles d'alimentation électrique, sans tuyaux pour le raccordement au réseau de distribution d'eau, de gaz et aux égouts.

RACCORDEMENT DE L'ALIMENTATION HYDRIQUE / V. SECT. ILL. - RÉF. e)

Pour exécuter une installation correcte, il est indispensable que :

1. L'appareil soit alimenté en eau potable avec une pression de service d'un minimum de 200 kPa à un maximum de 400 kPa ; de plus, il doit garantir une capacité minimum de 1.5 l/ min. Pour les pays « Danemark, Suède, Norvège et Finlande » l'installation est nécessaire en amont de l'appareil, d'un réducteur pression de 1MPa à 400 kPa.
2. Le tuyau d'entrée de l'eau doit être raccordé au réseau de distribution au moyen d'un robinet de fermeture (facilement identifiable et accessible de la part de l'opérateur) qui doit être fermé quand l'appareil n'est pas en

marche ou en raison d'interventions de maintenance (Fig. 1).

3. Entre le robinet de fermeture et le tuyau qui raccorde l'appareil, un filtre mécanique doit être installé pour empêcher l'introduction d'éventuelles impuretés ferreuses qui, en s'oxydant, peuvent attaquer et entraîner, au fil du temps, l'oxydation de la cuve.



Il est conseillé, avant de raccorder le dernier tronçon de tuyauterie du raccord, de laisser s'écouler une certaine quantité d'eau afin de purger le tuyau d'éventuels scories ferreuses.

- Raccorder une extrémité du tuyau d'alimentation au raccord de l'appareil (Fig. 2) ;
- Raccorder l'extrémité opposée du tuyau, dotée d'un filtre, au robinet de fermeture (Fig. 3-3F).
- Ouvrir le robinet de fermeture et contrôler visuellement l'étanchéité du raccordement (Fig. 4).

Installer conformément à la norme EN 1717:2000 pour les appareils conçus pour être alimentés au gaz et à la norme EN 61770:2009 pour les appareils conçus pour être alimentés en énergie électrique auxiliaire.



CARACTÉRISTIQUES EAU / voir tableau des données techniques

BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉVACUATION DES EAUX GRISSES - VOIR SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. d)

Pour exécuter une installation correcte, il est indispensable que :

- Le raccordement aux égouts doit être de type « OUVERT SANS SIPHON » conformément aux normes d'hygiène en vigueur. Le matériau de raccord et d'évacuation doit supporter des températures élevées d'environ 70°C en sortie de l'appareil.
- Pour un traitement correct des eaux dans le réseau d'évacuation, vérifier que rien n'obstrue ou ne gêne, en aucune manière, le parcours de la ligne.
- Vérifier que l'inclinaison du dispositif d'évacuation des eaux grises. Ce dispositif doit laisser couler les eaux grises facilement dans les égouts.



Augmenter l'angle d'incidence (d'environ 3° à 5°) de l'évacuation dans le réseau en cas de stagnation de l'eau).

- Raccorder une extrémité du tuyau d'évacuation au raccord de l'appareil ;
- Convoyer l'extrémité opposée du tuyau vers l'évacuation ouverte (sans siphon).
- Contrôler visuellement l'étanchéité du raccord et l'écoulement des eaux usées.

Voir dessin schématique (Fig. 5).

RACCORDEMENT À L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE /

Le branchement électrique doit être effectué conformément aux normes locales en vigueur, uniquement par du personnel autorisé et compétent. Avant d'effectuer le raccordement, vérifier les données techniques indiquées sur la plaque d'identification de l'appareil et les données techniques indiquées dans le présent manuel. Le raccordement est de type fixe.



Brancher l'équipement à un dispositif omnipolaire de catégorie III.



MISE À LA TERRE / Il est essentiel de raccorder l'appareil à la terre. Pour cela, il est nécessaire de raccorder les bornes, marquées par les symboles situés sur le bornier d'arrivée de ligne, à une terre efficace, réalisée conformément aux normes locales en vigueur.

MISES EN GARDE SPÉCIFIQUES /

La sécurité électrique de cet appareil n'est assurée que s'il est correctement raccordé à un système de mise à la terre efficace comme indiqué dans les normes locales de sécurité électrique en vigueur ; le producteur décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces normes de sécurité. Cette exigence de sécurité fondamentale doit être vérifiée et, en cas de doute, demander un contrôle précis du système par un personnel professionnel qualifié. Le producteur ne peut être tenu responsable des éventuels dommages causés par l'absence de mise à la terre de l'unité.



Ne pas couper le câble de terre (Jaune-vert).

BRANCHEMENTS AUX DIFFÉRENTS RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE DISTRIBUTION - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. f).

Les appareils sont livrés pour fonctionner à la tension indiquée dans le schéma. Tout autre branchement est considéré comme inapproprié et donc dangereux.



Il est obligatoire de respecter le branchement prévu par le fabricant, visible sur la plaque de connexion près du bornier.



Il est interdit de modifier le câblage à l'intérieur de l'appareil.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DU CÂBLE AU BORNIER



Retirer dans les cas prévus, le panneau du boîtier de protection bornier situé à l'arrière de la machine.

Raccorder le câble d'alimentation au bornier comme décrit à la section : « Raccordement à l'alimentation électrique ». Le schéma et le tableau (voir DONNÉES TECHNIQUES) indiquent les connexions possibles par rapport à la tension de réseau.

RACCORDEMENT AU SYSTÈME « ÉQUIPOTENTIEL » - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. g).

La mise à la terre de protection consiste en une série de mesures destinées à garantir que les masses électriques ont le même potentiel que la terre, évitant ainsi qu'elles puissent être sous tension. Le but de la mise à la terre est donc de s'assurer que les masses des équipements soient au même potentiel que le sol. La mise à la terre facilite également le déclenchement automatique du disjoncteur différentiel.

La mise à la terre de protection ne concerne pas seulement le système électrique, mais tous les autres systèmes et parties métalliques du bâtiment, des tuyaux à l'installation hydraulique, des poutres au système de chauffage et ainsi de suite, de sorte que l'ensemble du bâtiment soit protégé même contre la foudre qui pourrait frapper le bâtiment.



Avant de procéder, voir « Informations générales de sécurité ».



L'appareil doit être inclus dans un système « Equipotentiel » dont l'efficacité doit être vérifiée conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation.



L'électricien qui prédispose le système électrique général doit garantir que le système est conforme aux normes relatives aux contacts directs et indirects.



L'électricien doit s'assurer que toutes les masses différentes sont branchées au même potentiel afin d'avoir un bon potentiel de mise à la terre « Equipotentiel » à l'endroit où les différents appareils sont installés.



Pour le raccordement de l'appareil au système « Equipotentiel » de la pièce, il est nécessaire de disposer d'un câble électrique jaune/vert adapté à l'alimentation des dispositifs installés.


La plaque « Equipotentiel » de l'appareil est généralement située sur le panneau de celui-ci, près du système utilisé pour la connexion, une fois identifié (voir le schéma pour l'emplacement correct), procéder au raccordement.


1. Raccorder une extrémité du câble électrique de masse (le câble doit être marqué d'une double couleur jaune/vert) au système utilisé pour le raccordement « Equipotentiel » de l'appareil (voir schéma Fig. 1).

2. Raccorder l'extrémité opposée du câble électrique de masse au système utilisé pour le raccordement « Equipotentiel » de l'endroit où l'appareil est installé (Fig. 2).

RACCORDEMENT À L'ALIMENTATION DE GAZ V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE h

Caractéristiques du lieu d'installation
/ La pièce d'installation de l'appareil (type A1 sous hotte) doit disposer de caractéristiques telles que : Pièce aérée, conformément aux dispositions prévues par les réglementations locales en vigueur. La hotte d'aspiration située au-dessus de l'appareil doit fonctionner pendant l'utilisation de ce dernier. La distance entre l'appareil et le filtre de la hotte d'aspiration doit être d'au moins 20 cm.

 **Une fois que l'appareil est raccordé aux sources d'énergie et aux systèmes d'évacuation, il doit rester statique (ne pas pouvoir être déplacé) sur le lieu prévu pour son utilisation et sa maintenance.**

 Sur le réseau, il est nécessaire de monter une vanne de sécurité en amont de la ligne d'alimentation générale. L'opérateur doit pouvoir l'identifier et y accéder facilement (Fig. 3).


 **Pour le raccordement au réseau, il est nécessaire de disposer d'un tuyau conforme aux dispositions locales en vigueur et aux caractéristiques spécifiées dans la norme EN ISO 228-1 ou EN 10226-1/2.**

 **Le tuyau d'alimentation de gaz doit être examiné périodiquement et/ou remplacé conformément aux réglementations locales en vigueur, par un personnel technique autorisé.**

 **Si un tuyau flexible est utilisé, il doit être conforme aux réglementations locales en vigueur ; sa longueur ne doit pas dépasser 2 m de long et il ne doit pas toucher les parties de l'appareil soumises à des températures élevées.**


 **La sortie de l'appareil est de type « mâle » de 1/2" G. Le tuyau de raccordement doit être de type « femelle » de 1/2" G**

 **Les tuyaux doivent être vissés solidement aux raccords correspondants**


 **Effectuer un test pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites de gaz, une fois que la vanne de réseau est ouverte (Fig. 4)**


 **Ne pas raccorder d'appareils à des réseaux contenant du gaz avec du monoxyde de carbone ou autres composants toxiques.**

Quand les opérations décrites sont terminées, fermer la vanne du réseau (Fig. 3).

 **Si on doit remplacer l'injecteur pour le conformer à un autre type de gaz d'alimentation, consulter la procédure décrite dans les Opérations pour la mise en service (v. Chap. 5).**

CHANGEMENT DE TYPE DE GAZ - VOIR ILLUSTR - RÉF. i).

 **L'appareil sort de l'usine déjà prédisposé pour le type d'alimentation indiquée sur la plaque d'identification. Toute autre configuration qui modifie les paramètres configurés, doit être autorisée par le constructeur ou par son mandataire**

 **La transformation d'un type d'alimentation à un autre, doit être effectuée par du personnel technique qualifié et autorisé pour le type d'intervention devant être exécuté. La bonne procédure à appliquer pour la transformation est décrite dans le manuel correspondant**

 **Injecteurs - By-pass - Injecteurs pilote - Diaphragmes - Et tout le nécessaire pour la transformation éventuelle de gaz, doivent être demandés directement au fabricant**




Une fois que la transformation d'un type d'alimentation à un autre est terminée, remplacer la plaque d'identification située sur l'appareil par les nouveaux paramètres indiqués sur le document adhésif fourni.





Les plaques à remplacer dans certains cas (four) peuvent être deux : une extérieure à proximité du raccord de gaz et une interne / voir ILLUSTR. i).





AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

 Les opérateurs sont tenus de se documenter de manière appropriée en consultant le présent manuel, avant d'effectuer toute intervention et d'adopter les mesures spécifiques de sécurité pour sécuriser tout type d'interaction homme/machine.

 Chaque modification technique qui a des répercussions sur le fonctionnement ou sur la sécurité de l'appareil ne doit donc être exécutée que par du personnel technique du constructeur ou par des techniciens formellement autorisés par celui-ci. Dans le cas contraire, le constructeur décline toute responsabilité relative en cas de modifications ou de dommages qui pourraient en découler.

 Même après s'être documenté de manière appropriée, à la première utilisation de l'appareil, il est nécessaire de simuler quelques opérations d'essai pour mémoriser plus rapidement les fonctions principales de l'appareil comme par ex. l'allumage, l'arrêt etc.

 L'appareil sort de l'usine après avoir été soumis à un contrôle et après avoir été prédisposé pour le type de gaz et d'alimentation électrique indiquée sur la plaque d'identification apposée.

 En cas d'alimentation avec du gaz GPL (Butane ou Propane), il faut installer un stabilisateur de pression 50 mbar en amont de l'appareil.

MISE EN SERVICE PREMIER DÉMARRAGE /


Une fois que les opérations de positionnement et de branchement aux sources d'énergie, y compris celles relatives aux rac-


cordements au réseau d'évacuation, il convient de procéder à une série d'opérations telles que :

1. Nettoyage des différents matériaux de protections (huiles, graisses, silicones etc.) à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace de cuisson (v. chap. 3 / Retrait des matériaux de protection)
2. Vérifications et contrôles généraux tels que :


- Vérification de l'ouverture des interrupteurs et des vannes de réseau (par ex. eau, électricité, gaz, si prévu) ;
- Vérification des tuyaux d'évacuation (si prévu) ;
- Vérification et contrôle des systèmes d'aspiration fumées/vapeurs extérieures (si prévu) ;
- Vérification et contrôle des carters de protection (tous les panneaux doivent être montés correctement)

CONTRÔLE ET RÉGLAGE DES GROUPES D'ALIMENTATION EN GAZ


 Une fois que les opérations de raccordement décrites dans les paragraphes précédents sont terminées, l'équipement, bien qu'étalonné correctement en phase de contrôle de réception, a besoin d'une vérification partielle des paramètres configurés, directement sur le lieu de destination finale.

 Le premier paramètre à contrôler permet de vérifier, grâce au type d'alimentation fournie par la compagnie du gaz, qu'on a une pression correcte.

DÉTECTION DE LA PRESSION D'ENTRÉE DU GAZ


 Si la pression mesurée est inférieure de 20 % par rapport à la pression nominale (ex. G20 20 mbar \leq 17 mbar), arrêter l'installa-

tion et contacter le service de distribution gaz.


 Si la pression mesurée est supérieure de 20 % par rapport à la pression nominale (ex. G20 20 mbar \geq 25 mbar), arrêter l'installation et contacter le service de distribution gaz.

 Le constructeur ne reconnaît pas la garantie des équipements en cas de pression du gaz inférieure ou supérieure aux valeurs décrites ci-dessus.

 S'assurer qu'il n'y a pas de fuite de gaz.

 Une fois que la pression et le type d'alimentation de gaz ont été contrôlés, il pourrait être nécessaire : 1. Remplacer l'injecteur (au cas où le type de gaz du réseau de distribution est différent de celui pour lequel l'appareil est prédisposé - v. Chap. 6)

DESCRIPTION DES MODES D'ARRÊT

 Dans les conditions d'arrêt pour anomalie de fonctionnement et d'urgence, il est obligatoire en cas de danger imminent, de fermer tous les dispositifs de blocage des lignes d'alimentation en amont de l'appareil (par ex. Hydrique-Gaz-Électrique).


ARRÊT POUR ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT

Composant de sécurité / ARRÊT : Dans des situations ou des circonstances qui peuvent être dangereuses, le composant de sécurité arrête automatiquement la génération de chaleur. Le cycle de production est inter-

rompu dans l'attente que la cause de l'anomalie soit éliminée.


REDÉMARRAGE : Après avoir résolu l'inconvénient qui a généré l'entrée en fonction du composant de sécurité, l'opérateur technique autorisé peut redémarrer le fonctionnement de l'appareil avec les commandes appropriées.

MISE EN SERVICE LORS DU PREMIER DÉMARRAGE

 Lors du premier démarrage et après un arrêt prolongé, l'appareil doit être nettoyé soigneusement afin d'éliminer tout résidu de matière étrangère (v. Retrait des matériaux de protection).

MISE EN MARCHÉ QUOTIDIENNE

1. Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil.
 2. Vérifier le fonctionnement correct du système d'aspiration du local.
 3. Insérer la fiche de l'appareil dans la prise d'alimentation électrique prévue à cet effet.
 4. Ouvrir les fermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrique - Électrique).
 5. Vérifier que l'évacuation de l'eau (si présente) n'ait pas d'occlusions.
- Une fois les opérations décrites terminées avec succès, procéder aux opérations « Démarrage de la production ».

 Pour éliminer l'air à l'intérieur du tuyau, il suffit d'ouvrir le robinet du réseau, de tourner les deux boutons (thermostat et régulateur d'énergie) et d'effectuer la procédure d'allumage, sans utiliser d'allumette ni quoi que ce soit d'autre.

MISE HORS SERVICE QUOTIDIENNE / Une fois les opérations décrites ci-dessus terminées, il est nécessaire de :

1. Fermer les fermetures de réseau en

amont de l'appareil (Gaz - Hydrique - Électrique).

2. Vérifier que les robinets d'évacuation (si présents) sont en position « Fermée ».

3. Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil (v. Maintenance)

MISE HORS SERVICE PROLONGÉE DANS LE TEMPS /

En cas d'inactivité prolongée dans le temps, il est nécessaire d'effectuer toutes les procédures décrites pour la mise hors service journalière et protéger les pièces les plus exposées à des phénomènes d'oxydation, comme indiqué ci-après :


1. Utiliser de l'eau tiède légèrement savonneuse pour le nettoyage des parties ;

2. Rincer les parties soigneusement, ne pas utiliser des jets d'eau sous pression, directs, ni des nettoyeurs à vapeur.

3. Sécher avec soin toutes les surfaces en utilisant un matériel non abrasif.

4. Passer un chiffon non abrasif légèrement imbibé d'huile de vaseline destinée à un usage alimentaire sur toutes les surfaces en acier inox afin de créer un film protecteur sur la surface.


En présence d'appareils avec des portes et des joints en gomme, laisser la porte légèrement ouverte de façon à ce qu'elle puisse s'aérer et étaler du talc de protection sur toute la surface des joints en gomme. Aérer régulièrement les appareils et les locaux.

 Pour s'assurer que l'appareil se trouve dans des conditions techniques optimales, le soumettre au moins une fois par an à la maintenance par un technicien autorisé du service assistance.

CHANGEMENT DE TYPE DE GAZ

CONTRÔLE DE LA PRESSION DYNAMIQUE EN AMONT / V. Détection de la pression d'entrée du gaz.

CONTRÔLE DE LA PRESSION À L'INJECTEUR

 Si la pression mesurée est inférieure de 20% par rapport à la pression d'entrée, arrêter l'installation et contacter le service assistance autorisé.

 Si la pression mesurée est supérieure à la pression d'entrée, arrêter l'installation et contacter le service d'assistance autorisé.

REPLACEMENT INJECTEUR BRÛLEUR PILOTE - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. F). L)

1. Fermer le robinet d'arrêt en amont de l'appareil.

2. Démonter le cas échéant la bougie afin de ne pas l'endommager durant le remplacement de l'injecteur (Fig. 2).

3. Dévisser l'écrou et démonter l'injecteur pilote (l'injecteur est accroché au bicône - Fig. 2).

4. Remplacer l'injecteur pilote (Fig. 1) par celui correspondant au gaz pré-choisi (v. Tableau de référence).

5. Visser l'écrou avec l'injecteur neuf (Fig. 2).

6. Remonter la bougie (Fig. 2).

7. Allumer le brûleur pilote pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites de gaz.

 **Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments appropriés.**

REPLACEMENT INJECTEUR BRÛLEUR - V. SECT. ILL. - RÉF. m)

1. Fermer le robinet d'arrêt en amont de l'appareil. / 2. Dévisser l'injecteur de son emplacement (Fig. 3). / 3. Remplacer l'injecteur par celui correspondant au gaz / v. Tableau de référence. / 4. Bien visser l'injecteur dans son logement.



Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments appropriés.

RÉGLAGE DU BRÛLEUR PRINCIPAL - VOIR SECT. ILL. - RÉF. n) /

Pour le réglage de l'air primaire :

1. Dévisser la vis de blocage (Fig. 1).

2. Si prévu, configurer la distance (X) mm de la bague correspondante au gaz choisi (v. Tab. Gaz de référence).



Bloquer la bague avec la vis et apposer un sceau de détection de violation sur celle-ci



REPLACEMENT DES COMPOSANTS

6.



CONTACTER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AGRÉÉ ET CONSULTER LE MANUEL TECHNIQUE (POUR LES MODÈLES BRE912A).

POUR LE MODÈLE BRG912A



Avant de procéder aux opérations, voir « Infos générales de sécurité ».

1. Démontez le panneau frontal et les poignées.
2. Ouvrir la ou les portes de l'appareil.
3. Vider les bacs (voir Chap. 8 / Vidange de l'huile) et, le cas échéant, retirer le récipient de récupération de l'huile pour faciliter les opérations.

REEMPL. BOUGIE /

1. Débrancher le câble de haute tension de la bougie
2. Démontage du groupe pilote
3. Dévisser l'écrou
4. Monter la bougie neuve
5. Remonter le groupe pilote
6. Brancher le câble de haute tension

REEMPLACEMENT DE LA VANNE (VOIR SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. o)

1. Dévisser les raccords d'entrée / sortie de gaz
2. Retirer les vis de fixation de la vanne
3. Dévisser le bouchon pour régler le débit (fig. 1)
4. Serrer à fond la vis interne (fig. 2)
5. Visser le bouchon de fermeture (fig. 1)
6. Monter la nouvelle vanne et les pièces retirées
7. Rétablir les branchements

REEMPL. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ

1. Retirer le bulbe de la vanne du bac
2. Retirer le couvercle
3. Dévisser le thermostat du couvercle et retirer le thermostat
4. Débrancher les câbles électriques
5. Visser le nouveau thermostat sur le couvercle et rétablir tous les raccords
6. Insérer le nouveau bulbe dans le bac

SOUTIEN THERMOSTAT DE TRAVAIL

1. Retirer le bulbe de la vanne du bac /
2. Retirer le couvercle /
3. Démontez le thermostat du commutateur /
4. Monter le nouveau thermostat et rétablir tous les raccords
5. Insérer le nouveau bulbe dans le bac

REEMPLACEMENT DE L'AMPOULE

1. Retirer le tableau de bord
2. Débrancher les branchements électriques
3. Monter la nouvelle ampoule
4. Rebrancher les câbles

REEMPLACEMENT DE L'UNITÉ CENTRALE

1. Retirer le couvercle de l'unité centrale
2. Débrancher la connexion électrique.
3. Démontage de l'unité centrale
4. Installation de la nouvelle unité centrale
5. Reconnecter la connexion électrique
6. Remettre en place le couvercle de l'unité centrale.

REEMPLACEMENT DU BRÛLEUR



Agir dans le respect des conditions de sécurité. Lire attentivement avant d'effectuer les opérations

1. Soulever le couvercle de la sauteuse
2. Appuyer sur le bouton noir de levage et placer la cuve en position verticale
3. Dévisser la fixation de la rallonge du basculeur
4. Dévisser l'équerre-support du corps pilote et les fixations du brûleur
5. Retirer le brûleur
6. Positionner le nouveau brûleur
7. Visser et rétablir les branchements
8. Replacer le bac en position horizontale



Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments spécifiques et replacer les pièces enlevées dans le bon ordre



Si c'est le cas, contacter l'assistance autorisée et consulter le manuel technique



EMPLACEMENT DES PRINCIPAUX COMPOSANTS - V. SECT. ILLUSTRATIONS - REF. p).

La disposition des figures est purement indicative et peut subir des variations.

1. Commande de remplissage d'eau du compartiment de cuisson
2. Commande thermostat.
3. Bouton d'allumage et régulateur d'énergie
4. Voyant lumineux rouge (voir Poignées, touches, modes et fonctions du témoin lumineux).
5. Bouton d'abaissement bac
6. Bouton de levage bac
7. Distributeur pour l'introduction d'eau dans l'espace cuisson
8. Poignée ouverture/ fermeture couvercle
- 9 Espace cuisson

MODALITÉ ET FONCTION DES POIGNÉES, DES TOUCHES ET DES VOYANTS LUMINEUX / VOIR SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. q) La description est purement indicative et peut subir des variations.

① POIGNÉE DE CHARGEMENT D'EAU

Assure trois fonctions : alimentation en eau chaude, froide ou mitigée selon la position de la poignée

② **COMMANDE THERMOSTAT** Assure une seule fonction : 1. Réglage de la température de service.

③ BOUTON D'ALLUMAGE ET RÉGULATEUR D'ÉNERGIE.

Exécute deux fonctions différentes :

1. Marche/arrêt de la phase de chauffage../2. En fonction de la position, régler le temps pour atteindre la température de fonctionnement préalablement réglée sur le bouton du thermostat.

④ **VOYANT LUMINEUX ROUGE** : Le voyant si présent, dépend de l'utilisation de la poignée du thermostat. L'éclairage du voyant signale une phase de chauffage.

⑥ **BOUTON DE LEVAGE DU BAC** : en maintenant le bouton enfoncé, attendre quelques secondes pour que le mécanisme de levage se mette en marche. S'assurer que le couvercle est ouvert.

⑤ **BOUTON D'ABAISSEMENT DU BAC** : en appuyant sur le bouton et en le maintenant enfoncé, l'abaissement du bac est immédiat ; attendre que le bac soit entièrement soutenu lorsque le bouton est enfoncé.


⑦ DISTRIBUTEUR REMPLISSAGE D'EAU.

Fonctions :


1. Fermeture distribution d'eau.
2. Ouverture flux d'eau chaude
3. Ouverture flux d'eau froide
4. Ouverture débit d'eau mitigée

DÉMARRAGE DE LA PRODUCTION

 Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité / Risques résiduels »

 Avant de procéder aux opérations, voir « Mise en service quotidienne ».

 **Il est absolument interdit d'utiliser l'appareil comme friteuse.**

 **Il est rigoureusement interdit d'ouvrir le robinet d'eau lorsque le bac est basculé ou que le couvercle est fermé.**

REMPLISSAGE DE L'ESPACE CUISSON - v. sect. ILLUSTRATIONS - RÉF. r)

- Vérifier que l'espace cuisson soit en position horizontale (Fig. 2-3).
- Soulever le couvercle de la sauteuse (Fig. 2)



L'espace cuisson doit être déplacé avec le couvercle en position relevée (Ouvvert) Fig. 1.



Lors du chargement de l'espace cuisson, il faut respecter le niveau maximum de charge indiqué par l'encoche à l'intérieur de celui-ci (Fig. 4A).



Il est possible d'introduire de l'eau dans l'espace de cuisson en intervenant sur la poignée de remplissage d'eau: ouvrir, régler eau chaude-froide voulue et fermer.



Pour effectuer correctement le remplissage d'eau dans l'espace cuisson, suivre les instructions ci-après :

- soulever le couvercle de l'espace de cuisson,
- Tourner la poignée de remplissage d'eau (**voir fonctionnement à la page précédente**).



Ne pas utiliser du gros sel de cuisine, en se déposant sur le fond du bac, il ne pourrait pas fondre complètement. Ne pas mettre du sel dans l'eau froide.

- Charger le produit à traiter à l'intérieur de l'espace cuisson.
- À la fin de la phase de chargement, si nécessaire, abaisser le couvercle (Fig. 3) et procéder à l'allumage de l'appareil.

ALLUMAGE / ARRÊT / v. sect. ILL. - RÉFÉRENCE s)

Pour commencer la procédure de cuisson, procéder comme suit :

1. Tourner la poignée d'allumage et le régulateur d'énergie sur la position vou-

lue : l'allumage de l'indicateur rouge signale la phase de chauffage (Fig. 7).

2. Tourner la poignée thermostat sur la position souhaitée pour régler la température de fonctionnement, l'éclairage du voyant rouge signale la phase de chauffage (Fig. 8).


3. Tourner en position « Zéro » (Fig. 8A) la poignée thermostat pour arrêter la production de chaleur.


4. Tourner en position « Zéro » (Fig. 7A) la poignée d'allumage et de réglage pour éteindre l'appareil à la fin du cycle de travail.


Si nécessaire, lors de l'exercice, contrôler le niveau de l'eau à l'intérieur de l'espace de cuisson, si besoin mettre à niveau en agissant sur la poignée de remplissage d'eau.

Lors du remplissage de l'eau pendant le fonctionnement, le risque résiduel de brûlure persiste. Utiliser des moyens adaptés de prévention et de protection.

DÉCHARGEMENT DU PRODUIT - v. sect. ILL. - RÉFÉRENCE t)

 Ne procéder au déplacement de l'espace cuisson qu'après avoir placé un récipient (approprié en fonction du matériel et de la capacité) sous la sortie du produit.

 Lors des opérations de déchargement du produit, remplir à moitié le récipient de récupération pour un déplacement plus sûr.

 Adopter les mesures de protection individuelle appropriées. Porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer.

À la fin du processus de cuisson, placer et bloquer un récipient (approprié en fonction du matériel et de la capacité) sous l'espace cuisson (Fig. 10 A/B).

Procédure de déchargement du produit de l'espace cuisson :

- Soulever le couvercle de l'espace cuisson jusqu'en fin de course (Fig. 11) ;

- Commencer le déchargement en se tenant sur le côté de l'appareil en intervenant sur les deux boutons de levage/abaissement (Fig. 12), l'espace cuisson en se déplaçant permettra au produit de s'écouler en direction du récipient ;
- Agir sur l'un des deux boutons pour augmenter ou diminuer l'inclinaison du bac et donc la vitesse de déchargement.
- Contrôler visuellement le remplissage du récipient.



Le matériau se trouvant à l'intérieur du récipient de récupération pendant le déplacement ne doit pas déborder.

Une fois les opérations de déchargement de l'espace cuisson terminées, positionner le récipient dans un lieu pré-disposé au préalable pour le stationnement du produit traité.

Répéter si nécessaire les opérations décrites ci-dessus jusqu'à la vidange complète de l'espace cuisson.

Dès que les opérations de déchargement du produit sont terminées, procéder à un nouveau remplissage (voir « Remplissage de l'Espace Cuisson ») ou effectuer les opérations décrites au chapitre « Mise hors service ».

MISE HORS SERVICE

Au terme du cycle de travail, tourner les poignées présentes sur l'appareil et les mettre en position « Zéro ».



L'appareil doit être nettoyé régulièrement, toute incrustation et/ou dépôt alimentaire doivent être enlevés, voir chapitre : « Maintenance ».



S'il y a des voyants lumineux, ils doivent être éteints à chaque fin de cycle.


Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil, voir « Maintenance ».


Fermer les fermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrique - Électrique).





OBLIGATIONS - INTERDICTIONS - CONSEILS - RECOMMANDATIONS


 Avant de procéder, voir le chapitre 2 et le chapitre 5.


 Si l'appareil est relié à une cheminée, le tuyau d'évacuation doit être nettoyé comme prévu par les dispositions des normes spécifiques du pays (Pour des informations à ce sujet, contacter l'installateur).

 L'appareil est utilisé pour la préparation de produits à usage alimentaire, maintenir l'appareil toujours propre ainsi que son environnement. Le non-respect de conditions d'hygiène optimales peut être la cause d'une détérioration précoce de l'appareil et créer des situations de danger.


 Les résidus de saleté accumulés à côté des sources de chaleur peuvent prendre feu durant l'utilisation normale de l'appareil et créer des situations de danger. L'appareil doit être nettoyé régulièrement, toute incrustation et/ou dépôt alimentaire doivent être éliminés.


 L'effet chimique du sel et/ou du vinaigre ou d'autres substances contenant des chlorures peuvent générer à long terme des phénomènes de corrosion à l'intérieur de l'espace cuisson. Si l'appareil se trouve en contact avec ces substances, il faut le nettoyer soigneusement avec un détergent spécifique, rincer abondamment et sécher minutieusement.


 Faire attention à ne pas endommager les surfaces en acier inoxydable, en particulier, éviter l'usage de produits corrosifs, ne pas utiliser de matériel abrasif ou des outils coupants.

 Le liquide détergent pour le nettoyage de la plaque de cuisson doit avoir certaines caractéristiques chimiques : pH supérieur à 12, sans




chlorures/ammoniaque, viscosité et densité similaires à l'eau. Utiliser des produits non agressifs pour le nettoyage extérieur et intérieur de l'appareil (Utiliser des détergents du commerce indiqués pour le nettoyage de l'acier, du verre, des émaux).



 Lire attentivement les indications reportées sur l'étiquette des produits utilisés, porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer (Voir moyens de protection reportés sur l'étiquette de l'emballage).

 En cas d'inactivité prolongée, en plus de débrancher toutes les lignes d'alimentation, il est nécessaire d'effectuer un nettoyage soigné de toutes les parties internes et externes de l'appareil.

 Attendre que la température de l'appareil et de toutes ses pièces se refroidisse, afin de ne pas se brûler à l'opérateur.

NETTOYAGE QUOTIDIEN

   Enlever tout objet de l'espace de cuisson. Appliquer avec un vaporisateur normal sur toute la surface (espace cuisson, couvercle et toutes les surfaces exposées) le liquide détergent et manuellement à l'aide d'une éponge non abrasive, nettoyer soigneusement tout l'appareil.

  Dès que l'opération est terminée, rincer abondamment avec de l'eau potable (ne pas utiliser des jets d'eau sous pression, directs, ni des nettoyeurs à vapeur.).

Faire écouler l'eau en utilisant le robinet-vanne d'évacuation.

Procéder à l'ouverture du robinet-vanne d'évacuation marmite uniquement après avoir positionné un conteneur approprié (matériel et contenance) sous le robinet-vanne.

Remplir jusqu'à la moitié de sa contenance le récipient pour un déplacement sûr. Vider le conteneur en suivant les procédures d'élimination en vigueur dans le pays d'utilisation et repositionner le récipient vide à sa place.

Répéter les opérations décrites ci-dessus jusqu'à la vidange complète de l'espace cuisson.

Une fois que les opérations décrites sont terminées, sécher avec soin l'espace de cuisson à l'aide d'un chiffon non abrasif.

Pour éliminer tout résidu d'humidité, dès que les opérations de nettoyage ordinaire sont terminées il faut allumer l'appareil et le faire fonctionner au minimum pendant environ 2/3' avant de l'éteindre (Voir procédure partie 3 Instructions d'utilisation : Allumage/Arrêt).

Si nécessaire, répéter les opérations décrites ci-dessus lors d'un nouveau cycle de nettoyage.

NETTOYAGE POUR LA MISE HORS SERVICE PROLONGÉE DANS LE TEMPS

Voir Chap. 5 / Opérations pour la Mise hors service / Mise hors service prolongée dans le temps

Aérer régulièrement les appareils et les locaux.

TABLEAU RÉCAPITULATIF / COMPÉTENCES - INTERVENTION - FRÉQUENCE



Avant de procéder aux opérations, voir le chap. 2 « Fonctions et qualifications »



En cas de panne, l'opérateur générique, effectue une première recherche et, s'il est habilité, élimine les causes de l'anomalie et rétablit le bon fonctionnement de l'appareil.





S'il n'est pas possible de résoudre la cause du problème, éteindre l'appareil, en le débranchant du réseau électrique et fermer tous les robinets d'alimentation, contacter ensuite le service technique autorisé.



L'agent de maintenance autorisé intervient si l'opérateur générique n'a pas réussi à identifier la cause du problème ou lorsque le rétablissement du bon fonctionnement de l'appareil comporte l'exécution d'opérations pour lesquelles l'opérateur générique n'est pas habilité.



Si le cordon d'alimentation est endommagé, contacter le service d'assistance technique agréé pour le remplacement.

OPÉRATIONS À EFFECTUER		FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS
	Nettoyage de l'appareil et des pièces en contact avec des denrées alimentaires	Tous les jours
	Nettoyage à la première mise en marche	À l'arrivée après l'installation
	Nettoyage cheminée / Contrôle thermostats (fonctionnement et sécurité) et micro-interrupteurs	Tous les ans
	Contrôle soupape de sécurité	Tous les 6 mois

ANOMALIES, CAUSES, SOLUTIONS



Si l'appareil ne fonctionne pas correctement, essayer de résoudre les problèmes de peu d'importance à l'aide de ce tableau.

ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	INTERVENTION
Il n'est pas possible d'allumer l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> • L'interrupteur principal n'est pas activé • Le différentiel ou le magnétothermique s'est déclenché 	<ul style="list-style-type: none"> • Activer l'interrupteur principal • Contacter le service d'assistance technique agréé
Les parois internes du bac sont recouvertes de calcaire	<ul style="list-style-type: none"> • L'eau est trop dure, l'adoucisseur est terminé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le service d'assistance technique agréé / Brancher l'appareil à un adoucisseur. / Régénérer l'adoucisseur. / Enlever le calcaire de l'espace de cuisson
Il y a des tâches dans l'espace cuisson	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'eau • Détergent de mauvaise qualité • Rinçage insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Filtrer l'eau (Contacter le service d'assistance technique agréé v. Manuel Technique) • Utiliser le détergent conseillé • Répéter le rinçage
Les voyants lumineux restent éteints.	<ul style="list-style-type: none"> • L'interrupteur principal n'est pas activé. • Le différentiel ou le magnétothermique s'est déclenché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activer l'interrupteur principal. • Contacter le service d'assistance technique agréé
Basculement bac bloqué	<ul style="list-style-type: none"> • Système de basculement endommagé 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le service d'assistance technique agréé

ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	INTERVENTION
L'appareil à gaz ne s'allume pas	Robinet du gaz fermé. / Présence d'air dans la tuyauterie	Ouvrir le robinet du gaz / Répéter les opérations d'allumage
Le pilote ne s'allume pas	Le piloter est obstrué / Le robinet de gaz ou le thermostat est endommagé	Remplacer le câble, la bougie, ou le piézo / Remplacer - Nettoyer la buse pilote / Ouvrir le robinet du gaz / Remplacer le robinet ou le thermostat (voir chap. Remplacement des composants)
Le pilote s'allume mais la flamme ne reste pas allumée	Thermocouple endommagé / Intervention du thermostat de sécurité / Vanne du gaz endommagée	Ouvrir le robinet d'alimentation en Gaz / Vérifier l'efficacité du thermostat de sécurité (voir le Manuel Technique) ou du thermocouple / Nettoyer l'orifice de la buse ou remplacer / Remplacer la buse pilote / Vérifier les Contacts de l'autorisation d'allumage / Remplacer la Vanne du gaz
L'appareil ne cuit pas correctement	Problèmes de pression du gaz / Position du bulbe du thermostat gaz de la vanne de gaz / Vanne de gaz /	Ouvrir le robinet du gaz / Répéter les opérations d'allumage
La flamme du brûleur s'éteint lors du fonctionnement	Problèmes de pression du gaz / Air primaire inadéquate / Buses erronées	Vérifier la pression dynamique du gaz (toutes les machines en marche) / Régler l'air primaire / Remplacer les buses
L'eau n'arrive pas à l'intérieur du bac	Le robinet-vanne de réseau de l'eau est fermé	Ouvrir le robinet-vanne de réseau de l'eau



S'il est impossible de résoudre la cause du problème, éteindre l'appareil, et fermer tous les robinets d'alimentation, puis contacter le service d'assistance technique agréé.



MISE HORS SERVICE ET DÉMANTÈLEMENT DE L'APPAREIL



Obligation d'éliminer les matériaux en utilisant la procédure législative en vigueur dans le pays où l'appareil est démantelé

CONFORMÉMENT aux Directives (voir Section n° 0.1) relatives à la réduction de l'usage de substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques, mais aussi l'élimination des déchets.

Le symbole de la poubelle barrée reporté sur l'appareil ou sur l'emballage, indique qu'à la fin de sa vie utile, le produit doit être collecté séparément des autres déchets. La collecte sélective de cet appareil en fin de vie est organisée et gérée par le fabricant. L'utilisateur qui voudra se séparer de cet appareil devra donc contacter le fabricant et suivre le système que celui-ci a adopté pour permettre la collecte sélective de l'appareil en fin de vie.

La collecte sélective appropriée pour la mise en marche successive de l'équipement déclassé pour le recyclable, pour le traitement et pour l'élimination respectueuse de l'environnement, contribue à éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise la réutilisation et/ou le recyclage des matériaux dont est composé l'appareil. L'élimination abusive du produit par le détenteur comporte l'application de sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.



La mise hors service et le démantèlement de l'appareil doivent être effectués par un personnel spécialisé, tant dans le domaine électrique que dans le domaine mécanique. Ce personnel doit porter les équipements de protection individuelle spécifiques tels que vêtements adaptés aux opérations à effectuer, gants de protection, chaussures de sécurité, casques et lunettes de protection.



Avant de commencer le démontage, il est nécessaire de créer, autour de l'appareil, un espace suffisant et ordonné de manière à pouvoir permettre tous les mouvements sans risques.

Il est nécessaire de :

- Couper le courant au niveau du secteur.
- Débrancher l'appareil du secteur.
- Retirer les câbles électriques à la sortie de l'appareil.
- Fermer le robinet d'admission d'eau (vanne du réseau) à partir du réseau de distribution d'eau.
- Débrancher et retirer les tuyaux du circuit d'alimentation d'eau de l'appareil.
- Débrancher et retirer le tuyau à la sortie d'évacuation des eaux usées.



Après cette opération, une zone mouillée peut se former autour de l'appareil ; par conséquent, avant de procéder à d'autres interventions, il est nécessaire de sécher les zones humides.

Une fois la zone opérationnelle rétablie suivant les descriptions, procéder comme suit :

- Démontez les panneaux de protection.
- Démontez les pièces principales de l'appareil.
- Séparer les pièces de l'appareil en fonction de leur nature (par ex. matériaux métalliques, électriques etc.) et les envoyer à des centres de collecte sélective.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS



En phase d'utilisation et de maintenance, éviter de disperser des produits polluants (huiles, graisses, etc.) dans l'environnement et procéder à l'élimination sélective en fonction de la composition des différents matériels et dans le respect des lois en vigueur en la matière.

L'élimination abusive des déchets est punie par des sanctions régies par les lois en vigueur sur le territoire où est constatée l'infraction.